



VOTE PAR CORRESPONDANCE

INCLUSIO SA

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RÉGLEMENTÉE PUBLIQUE (SIRP)

SOCIÉTÉ ANONYME

AVENUE HERRMANN-DEBROUX, 40 – 1160 AUDERGHEM

N° D'ENTREPRISE : 0840.020.295

RPM : BRUXELLES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE D'INCLUSIO SA DU 19 MAI 2021

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises par les autorités publiques, les Assemblées Générales seront organisées par voie de visioconférence ou téléconférence, via une plateforme de communication numérique.

De plus, conformément aux règles édictées par le gouvernement via l'Arrêté Ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures urgentes pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, tel que modifié le 26 mars 2021, il apparaît impossible de tenir ses Assemblées Générales physiquement.

Il est demandé aux actionnaires de ne pas assister aux Assemblées Générales physiquement, mais d'exercer leurs droits de vote exclusivement (i) en votant à distance avant les Assemblées Générales par correspondance via le formulaire de vote à distance, ou (ii) en donnant procuration avant les Assemblées Générales à Monsieur André Bosmans, président du Conseil d'administration. Il ne sera donc pas possible d'exprimer un vote à l'occasion de la visioconférence ou la téléconférence qui sera organisée à cette occasion.

Les porteurs de titres ayant accompli les formalités de convocation nécessaires seront avertis des modalités précises et détails supplémentaires liés à la tenue des Assemblées Générales par voie de visioconférence ou téléconférence par e-mail en temps voulu. Pour ce faire, il leur est demandé de fournir, lorsqu'ils confirment leur participation aux Assemblées Générales, une adresse e-mail afin qu'ils puissent obtenir le lien leur permettant de se connecter à la plateforme de communication numérique.

Les actionnaires qui souhaitent exercer leurs droits de vote en votant à distance avant les Assemblées Générales par correspondance sont invités à utiliser le présent formulaire de vote par correspondance.

Les actionnaires doivent obligatoirement utiliser le présent formulaire de vote par correspondance.

Il doit parvenir signé et dûment complété à la Société au plus tard le **13 mai 2021** par courrier ordinaire à l'adresse du siège de la Société (à l'attention de Mr. Marc Brisack, Inclusio SA, Avenue Herrmann-Debroux 40, 1160 Audergem ou par voie électronique à marc.brisack@inclusio.be. En cas d'envoi par courrier électronique, une copie scannée ou photographiée de formulaire de vote par correspondance complété et signé est suffisant.

Les actionnaires qui souhaitent voter par correspondance doivent également accomplir les formalités d'enregistrement décrites dans la convocation.

Veuillez noter que seuls les formulaires de vote par correspondance dûment complétés seront valables.

Le/la soussigné(e) :

Personne physique	Personne morale
Nom et prénom :	Dénomination et forme juridique:
Domicile :	Adresse du siège:
Numéro de registre national:	Numéro d'entreprise:
	Valablement représentée par :
	Domicile :

Déclare avoir procédé à l'enregistrement comptable à la Date d'Enregistrement (**prière de joindre une copie des attestations**) et être titulaire de : actions d'Inclusio SA, nominatives ou dématérialisées (**biffer la mention inutile**), en pleine propriété, en nue-propriété ou usufruit (**biffer les mentions inutiles**) de la société anonyme INCLUSIO SA, Société Immobilière Réglementée publique de droit belge, ayant son siège à 1160 Auderghem, Avenue Herrmann-Debroux 40, et inscrite au registre des personnes morales (Bruxelles) de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0840.020.295 (la "**Société**"),

Déclare voter par correspondance avec¹ de ses actions tel que précisé ci-après aux assemblées générales des actionnaires de la Société qui se tiendront le **19 mai 2021** à 14h00, Belgique, ou à toutes autres assemblées ultérieures ayant le même ordre du jour.

1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

1. Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration concernant l'exercice social statutaire et l'exercice consolidé clôturé le 31 décembre 2020.
2. Prise de connaissance du rapport du commissaire concernant les comptes statutaires et consolidés clôturés le 31 décembre 2020.
3. Prise de connaissance des comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2020.
Les points 1 à 3 portent sur la communication et la prise de connaissance des comptes annuels sociaux et consolidés, sur le rapport de gestion du conseil d'administration et sur le rapport du commissaire sur les comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 31 décembre 2020. Ces documents sont repris dans le Rapport Financier Annuel 2020 de la Société, qui est disponible sur le site internet (www.inclusio.be) et au siège de la Société. L'assemblée générale ordinaire ne doit arrêter aucune décision en l'occurrence.
4. Approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2020 et des affectations et des prélèvements.
Proposition d'approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2020, des affectations et des prélèvements inclus comme mentionnés à la page 26 du rapport annuel.

¹ Veuillez indiquer le nombre d'actions pour lequel vous souhaitez exercer votre vote par correspondance.

5. Approbation de la politique de rémunération.
Proposition d'approbation de la politique de rémunération reprise aux pages 75 à 78 du rapport annuel.
6. Approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020, qui constitue un volet spécifique de la déclaration de gouvernance d'entreprise.
Proposition d'approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.
7. Décharge aux administrateurs de la Société.
Proposition d'octroyer la décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.
8. Décharge au commissaire de la Société.
Proposition d'octroyer la décharge au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.
9. Divers

2. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

1. Réduction de capital, à concurrence de 945.036,51 €, pour le ramener de 143.751.160 € à 142.806.123,49 €, par apurement des pertes, telles qu'elles figurent aux comptes annuels clôturés le 31 décembre 2020, approuvés par l'assemblée générale annuelle du 19 mai 2021.
Proposition de réduire le capital de 945.036,51 €, pour le ramener de 143.751.160 € à 142.806.123,49 €, par apurement des pertes.
2. Modification de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec le nouveau montant du capital.
Proposition de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec le nouveau montant du capital.
3. Pouvoirs à conférer à l'organe d'administration en vue de l'exécution des décisions à prendre et au Notaire soussigné en vue de la coordination des statuts.
Proposition de donner pouvoirs à l'organe d'administration en vue de l'exécution des décisions prises et au Notaire soussigné en vue de la coordination des statuts.

INSTRUCTIONS DE VOTE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration concernant l'exercice social statutaire et l'exercice consolidé clôturé le 31 décembre 2020.	Ne requiert pas de vote		
2. Prise de connaissance du rapport du commissaire concernant les comptes statutaires et consolidés clôturés le 31 décembre 2020.	Ne requiert pas de vote		
3. Prise de connaissance des comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2020.	Ne requiert pas de vote		
4. Approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2020 et des affectations et des prélèvements. <i>Proposition d'approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2020, des affectations et des prélèvements inclus comme mentionnés à la page 26 du rapport annuel.</i>	OUI*	NON*	Abstention*
5. Approbation de la politique de rémunération. <i>Proposition d'approbation de la politique de rémunération reprise aux pages 75 à 78 du rapport annuel.</i>	OUI*	NON*	Abstention*
6. Approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020, qui constitue un volet spécifique de la déclaration de gouvernance d'entreprise. <i>Proposition d'approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.</i>	OUI*	NON*	Abstention*
7. Décharge aux administrateurs de la Société. <i>Proposition d'octroyer la décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.</i>	OUI*	NON*	Abstention*
8. Décharge au commissaire de la Société. <i>Proposition d'octroyer la décharge au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.</i>	OUI*	NON*	Abstention*
9. Divers	Ne requiert pas de vote		

INSTRUCTIONS DE VOTE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

<p>1. Réduction de capital, à concurrence de 945.036,51 €, pour le ramener de 143.751.160 € à 142.806.123,49 €, par apurement des pertes, telles qu'elles figurent aux comptes annuels clôturés le 31 décembre 2020, approuvés par l'assemblée générale annuelle du 19 mai 2021.</p> <p><i>Proposition de réduire le capital de 945.036,51 €, pour le ramener de 143.751.160 € à 142.806.123,49 €, par apurement des pertes.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*
<p>2. Modification de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec le nouveau montant du capital.</p> <p><i>Proposition de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec le nouveau montant du capital.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*
<p>3. Pouvoirs à conférer à l'organe d'administration en vue de l'exécution des décisions à prendre et au Notaire soussigné en vue de la coordination des statuts.</p> <p><i>Proposition de donner pouvoirs à l'organe d'administration en vue de l'exécution des décisions prise et au Notaire soussigné en vue de la coordination des statuts.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*

(*) Merci de biffer les mentions inutiles

Le présent formulaire sera considéré comme nul dans son ensemble si l'actionnaire n'a marqué aucun choix ci-dessus en relation avec un ou plusieurs des sujets inscrits à l'ordre du jour des assemblées générales.

L'actionnaire qui a exprimé son vote en renvoyant valablement le présent formulaire à la Société ne peut plus voter aux assemblées générales en personne ou par mandataire pour le nombre de voix ainsi exprimées.

Si la Société publie au plus tard le **4 mai 2021** un ordre du jour modifié pour y inscrire de nouveaux points ou propositions de décisions à la demande d'un ou plusieurs actionnaires en exécution de l'article 7:130 du Code des sociétés et des associations, ce formulaire restera valable pour les sujets de l'ordre du jour qu'il couvre, pour autant qu'il soit valablement parvenu à la Société avant la publication de cet ordre du jour modifié. Nonobstant ce qui précède, le vote exercé dans le présent formulaire sur un sujet inscrit à l'ordre du jour est nul si l'ordre du jour a été modifié sur ce sujet pour y inscrire une proposition de décision nouvelle en application de l'article 7:130 du Code des sociétés et des associations.

Fait à, le/..../2021.

Signature :

Prière de parapher chaque page de ce formulaire de vote par correspondance et de signer la dernière page. Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent le présent formulaire en leur nom. Les représentants des personnes morales devront remettre les documents établissant leur identité et leur pouvoir de représentation, au plus tard immédiatement avant le début de la réunion.